



ST-GERMAIN-LE-CHATELET

info

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

N°77 FÉVRIER 2020

Sommaire

| | |
|---------------------------------|-------|
| ■ SOMMAIRE ET INFOS PRATIQUES | P. 02 |
| ■ LE MOT DU MAIRE | P. 03 |
| ■ LES TRAVAUX DE L'ANNÉE | P. 04 |
| - FAÇADE ARRIÈRE | P. 04 |
| - POURSUITE DE TRAVAUX | P. 04 |
| - TRAVAUX ACCESSIBILITÉ ÉCOLE | P. 05 |
| - TRAVAUX ACCESSIBILITÉ ÉGLISE | P. 05 |
| ■ COMMÉMORATIONS | P. 06 |
| - LES BOÎTES À LIVRES | P. 07 |
| - BILAN INSTALLATION DES LED | P. 07 |
| - ACTU CPAM | P. 08 |
| - AMICALE DES DONNEURS DE SANG | P. 09 |
| ■ LE REPAS DES ANCIENS | P. 10 |
| ■ LA PAGE DES ASSOCIATIONS | P. 11 |
| - ASSOCIATION AILES | P. 11 |
| - ASSOCIATION LA GERMINOISE | P. 12 |
| - ASSOCIATION POURQUOI PAS | P. 13 |
| ■ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS | P. 14 |
| ■ HOMMAGE | P. 15 |
| ■ NOSTALGIE | P. 16 |
| ■ L'ÉTAT CIVIL | P. 19 |

infos pratiques

LA MAIRIE

3, rue de Bourg
90110 Saint-Germain-Le-Châtelet

Horaires d'ouverture :

lundi de 9h30 à 12h00
mercredi de 16h00 à 19h00
jeudi de 16h00 à 17h00

Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr

Téléphone : 03 84 23 71 92

LA POSTE

Bureau de Poste à Etueffont

du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00
le samedi 8h30 à 10h30

Agence Postale à Rougemont Le Château

mardi, jeudi et samedi de 9h30 -11h30
Mercredi et vendredi de 15h00-19h00

LA DÉCHÈTERIE FIXE

Située entre Rougemont Le Château et Etueffont:

Du 01/10 au 31/03 : du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h

Le samedi non stop de 9h à 17h

Du 01/04 au 30/09 : du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h

Le samedi non stop de 9h à 18h.

*L'accès à la déchèterie est autorisé sur **présentation d'un badge d'accès** que l'on obtient en remplissant un formulaire en ligne sur www.sictom-etueffont.fr ou bien en retirant un formulaire en déchèterie ou aux bureaux du SICTOM à Rougemont-Le-Château.*

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR NOTRE COMMUNE :

Chaque semaine le mercredi.

Collecte du tri sélectif (sac jaune transparent) :

le jeudi des semaines paires.

Les emballages en verre sont toujours à déposer dans les conteneurs des éco-points.

Conception & Impression : CFI SERVICES REPROGRAPHIE - GROUPE PRENANT -26, rue Edouard Branly | Techn'Hom 3 - 90000 BELFORT
Tél. 03 84 90 15 75 - Email : contact@cfi-services.fr

©Tout droits réservés - Reproduction interdite

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2020 !

Que cette nouvelle année vous remplisse de satisfactions et soit pleine de bons moments à partager avec ceux qui vous sont chers.

Bien à vous.

Jean-Luc ANDERHUEBER
Maire de Saint-Germain-le-Châtelet

2020



Les travaux de l'année

RÉFECTION DU BARDAGE DE LA FAÇADE ARRIÈRE DE LA MAIRIE

Suite à la grêle du 18 août 2019 qui a fait énormément de dégâts sur notre secteur, la façade arrière de la mairie a elle aussi été extrêmement touchée.

Il a fallu à la suite de ce sinistre procéder à la rénovation complète de celle-ci.



ET NOUS AVONS POURSUIVI...

Nous avons inscrit le curage des fossés dans un plan pluriannuel afin d'en assurer l'entretien périodique.

Une nouvelle tranche a donc été réalisée au cours de cette année écoulée.

Nous avons également poursuivi notre transition énergétique entamée les années passées afin d'équiper en éclairage LED les candélabres des lotissements du Chenoy, des Rouges Sombres et de La Madeleine.



DERNIÈRE PARTIE DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE

Les travaux de mise aux normes PMR (accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite) ont pu être terminés sur le bâtiment école.

En effet, outre l'installation d'une nouvelle porte d'entrée, il a été construit une rampe d'accès à l'école, l'escalier avant a lui aussi été aménagé en conséquence.



AUTOUR DE L'ÉGLISE

L'église de notre village étant un bâtiment public, il y a aussi lieu d'en assurer son accessibilité.

Une rampe d'accès a vu le jour sur le côté de l'édifice, et des mains courantes ont été placées sur la façade du bâtiment.

Au préalable, une première partie de drainage a été réalisée le long de l'église côté salle communale.



CRÉATION D'UN TROTTOIR ET POSE ÉCLAIRAGE RUE DE BOURG

La construction récente de deux pavillons d'habitation à la sortie du village Rue de Bourg exigeait la mise en sécurité des piétons dans cette zone.

Aussi une petite tranche de trottoir a été mise en place accompagnée d'un candélabre pour l'éclairage nocturne.

CRÉATION D'UNE ZONE PMR AUTOUR DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un peu comme un point final à nos travaux d'accessibilité, la zone PMR autour des bâtiments communaux a été matérialisée par **la pose d'enrobés et d'un éclairage aux abords de l'école et de la salle communale.**



Commémorations

Saint-Germain-le-Châtelet a traditionnellement commémoré les armistices du 08 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

A la présence des Anciens Combattants de Rougemont-le-Château et des environs, il faut noter celle des pompiers de Rougemont-le-Château également, ainsi que de quelques membres de l'Harmonie de Rougemont-le-Château .

Nous remercions très sincèrement l'ensemble de ces participants sans qui notre cérémonie ne serait pas.



LES BOÎTES A LIVRES

A l'initiative de deux conseillers municipaux, **Frédérique CHOUFFOT** et **Philippe EGLOFF**, sont apparues récemment dans votre village deux boîtes à livres ou boîtes à lire.

Il s'agit de petites bibliothèques de rue, où chacun peut déposer ou emprunter des livres gratuitement.



Vous en trouverez une première dans l'abri de bus « Creuse » près du cimetière, et la deuxième à l'entrée du Lotissement du Chenoy.

Déposer, emprunter, liser, reposer, échanger, mais toujours respecter !

Peut-être d'autres verront le jour courant 2020 ?



BILAN ECLAIRAGE LED

En 2017 la commune a commencé à changer les ampoules au sodium (couleur orange) par des LED (couleur blanche). Cette opération, prolongée en 2018, s'est terminée en 2019 avec la dernière phase qui concerne :

- △ Le lotissement de la Madeleine (5 LED)
- △ Le lotissement du Chenoy (11 LED)
- △ Le lotissement des Rouges Sambres (4 LED)

COMPARATIF DES CONSOMMATIONS MENSUELLES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN KWH. DE 2016 À 2019 POUR CHAQUE COMPTEUR ÉLECTRIQUE

| | Consommation 2016 | Consommation 2017 | Consommation 2018 | Consommation 2019 |
|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Centre | 255 KWh | 234 KWh | 611 KWh | 566 KWh |
| Sambres | 275 KWh | 272 KWh | 269 KWh | 216 KWh |
| Terrain foot | 708 KWh | 629 KWh | 622 KWh | 546 KWh |
| Équipement | 506 KWh | 736 KWh | 873 KWh | 569 KWh |

A partir du mois d'octobre 2017 l'éclairage public est passé en continu (fin des coupures de minuit à 5 heures du matin).

L'année 2018 voit deux postes en hausse (centre et équipement) suite au passage à l'éclairage continu et au non-renouvellement de la totalité des ampoules sodium.

La baisse est continue pour les postes du terrain de foot et des Sambres.



LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

La mémoire de votre santé

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé.

Plus de 4,5 millions de personnes, dont presque 9000 dans le Territoire de Belfort, ont ouvert ce carnet de santé numérique.

Votre DMP mode d'emploi :



Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site dmp.fr*
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté
- en CPAM, auprès d'un conseiller



Quelles informations contient votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos pathologies et allergies éventuelles
- vos résultats d'examens (radios, analyses, etc.)
- et bien d'autres informations



Qui peut accéder et alimenter votre DMP ?

À part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (médecin traitant, infirmier...) peuvent le consulter.

Quels sont les avantages du DMP ?

- ▶ **Garder sereinement vos données de santé en ligne** et les mettre à disposition des professionnels de santé qui vous prennent en charge (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.).
- ▶ **Simplifier la transmission de vos antécédents médicaux** et de votre état de santé lors de vos consultations.
- ▶ **Éviter les examens, prescriptions inutiles** ou les interactions entre médicaments.
- ▶ **Mieux vous prendre en charge en cas d'urgence** en gagnant un temps précieux... Vous avez toujours à disposition un historique des examens : hospitalisation, soins médicaux et dentaires, radiologie, biologie, etc. Ainsi que le nom des médicaments que l'on vous a prescrits.



Le DMP est un service en ligne proposé par l'Assurance Maladie. Il est hautement sécurisé et vous en contrôlez l'accès. À part vous, seuls les professionnels de santé autorisés peuvent le consulter.

* La liste des régions autorisées à la création d'un DMP sur Internet se trouve sur dmp.fr

Pour en savoir plus

- ▶ Rendez-vous sur dmp.fr
- ▶ Contactez un conseiller du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

0 810 331 133

Service 0,06 € / min
+ prix appel



... consultez vos informations de santé sur smartphone et tablette



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LA BAROCHE ET DES ENVIRONS

Activité 2019 :

En 2019 trois collectes ont été réalisées par l'amicale des donneurs de sang de la Baroche et les communes avoisinantes.

Participation 2019 :

13 Mars 2019 : 29 personnes présentées dont 3 nouveaux donneurs

28 Août 2019 : 31 personnes présentées dont 1 nouveau donneur

30 Octobre 2019 : 37 personnes présentées dont 3 nouveaux donneurs.



Pour Roppe c'est encourageant, en effet nous avons depuis quelques années des difficultés à mobiliser des nouveaux donneurs pour remplacer nos fidèles qui pour certains sont atteints par la limite d'âge ou d'autres par des contre-indications.

Nous espérons que cette tendance va se poursuivre en 2020 avec comme objectif dépasser les 100 poches collectées (97 en 2019).

En 2020 des actions de sensibilisation seront organisées dans les écoles en accord avec les enseignants, auprès des élèves avec un double objectif : le premier, les informer sur l'importance des collectes de sang dans notre société et sur l'utilisation au quotidien de ces poches de sang, ceci avec une présentation ludique adaptée à des jeunes enfants. Le second, que les enfants en parlent avec leurs parents, et les incitent à participer à nos collectes.

Rappel des conditions pour le don de sang :

- Conditions d'âge : entre 18 et 70 ans.
- L'intervalle entre deux dons est de 8 semaines pour les femmes et de 6 semaines pour les hommes.
- Sécurité pour le donneur : le matériel employé est stérilisé et à usage unique.
- Sécurité pour le receveur : le questionnaire rempli par le donneur, est remis au médecin. Il permet à celui-ci de détecter à travers les différentes questions les risques éventuels et d'ajourner si nécessaire le prélèvement, car n'oublions pas que ce sang va être administré à des personnes malades et donc fragilisées.
- Le sang prélevé est contrôlé et traité dans les heures qui suivent la collecte par l'Établissement Français du sang de Besançon. Si une anomalie est détectée la poche de sang est détruite et le donneur est prévenu sous 48 heures.

Date des collectes 2020 :

Mercredi 04 Mars 2020
16h30 - 19h30 Château Lehmann

Mercredi 22 Juillet 2020
16h30 - 19h30 Château Lehmann

Mercredi 09 Décembre 2020
16h30 - 19h30 Château Lehmann

Le Repas des Aînés

Dimanche 8 décembre, le fête était au rendez-vous pour les Aînés du village qui se sont retrouvés autour d'une bonne table lors du repas annuel à la salle communale.

Un moment de convivialité animé par « Bernard et Claudie », où les convives ont pu se délecter de délicieux mets préparés par la Boucherie Prevot de Rougemont-le-Château.

Et bien sûr, les absents à cette journée n'ont pas été oubliés : ceux qui le désiraient ont pu avoir la visite des conseillers municipaux le samedi 14 décembre pour la distribution d'un colis préparé par Laurent du magasin « Au P'tit Marché » d'Etueffont.



Les pages des Associations

AILES

Avec l'association AILES venez vous initier ou vous perfectionner dans les activités suivantes :

LOISIRS CRÉATIFS

Deux groupes se succèdent le vendredi (19h-20h30 et 20h30-22h), tous les quinze jours. Une grande variété de sujets est proposée au cours de l'année (travail du bois, couture, home déco, aquarelle, peinture sur verre, réalisation de bijoux en béton ou en fil d'alu, par exemple).

ÉCHECS

À partir de 9 ans, le mercredi (18h-19h). Pour joueurs débutants ou confirmés.

GYM DOUCE

Exercices de détente, de mobilisation, éléments de Pilates, gymnastique dorsale, étirements, exercices avec haltères, élastiques, ballons. Le jeudi de 18h à 19h, dans la salle communale.

POUND

Activité associant renforcement musculaire, travail cardio et danse, le tout en musique et en utilisant des « sticks », des baguettes semblables à des baguettes de batteries. On se muscle, on renforce son endurance cardio-vasculaire tout en améliorant sa coordination et son sens du rythme. Le lundi de 18h à 19h.



ATELIER MÉDITATION

Activité alliant détente, relaxation, bien-être, capable de fédérer tous types de publics et d'âges. Atelier de méditation centré sur la découverte de soi, du corps, de la prise de « conscience » de son état d'être, afin de se familiariser avec une pratique saine reliant corps et esprit. Le mercredi de 19h à 20h (tous les 15 jours).



L'association propose des **RENCONTRES-DÉCOUVERTES** ouvertes à tous, sur des sujets variés : les oiseaux du printemps, les champignons, l'astronomie, les ponts, les massages sonores avec des bols tibétains, un atelier culinaire ont par exemple déjà été proposés. Le calendrier est annoncé sur le site web de la mairie de Saint-Germain-le-Châtelet.

L'AILES organisera son **VIDE-GRENIER** annuel de l'association aura lieu le dimanche 28 juin 2020.

ASSOCIATION AILES

Les membres du Bureau sont :

Présidente : Laurence ANDERHUEBER

Secrétaire : Odyle WILLIG-COUSIN

Trésorière : Emmanuelle LOISON

■ Renseignements : 03.84.23.04.11



LA GERMINOISE

Notre 8ème édition des jeudis germinois a été un grand succès.

Toutes les conditions étaient réunies : la météo, la programmation et surtout l'équipe plus nombreuse et plus motivée que jamais.

Quelques jours auparavant, nous sommes allés prendre des forces au Saut du Doubs; belle journée de distraction!

Les renforcements en matériel ainsi que les modifications des stands ont permis de satisfaire encore un peu mieux les festivaliers.

Cette édition a vu le nombre de spectateurs augmenter crescendo.

En effet on peut estimer entre 600 personnes au premier jeudi et 1200 au dernier clôturé par le feu d'artifice.

Cette année a vu également la création d'une zone fermée, dédiée aux jeunes enfants avec une pêche miraculeuse et un gros toboggan.

On peut sans fausse modestie parler d'une réussite pour le rayonnement de notre petit village jusque dans les départements voisins avec une grande satisfaction de voir les sangerminoises et sangerminois de plus en plus nombreux.

Un grand merci à la quarantaine de bénévoles jeunes et moins jeunes (entre 10 et 75 ans) qui œuvrent le jour des manifestations ainsi que la petite équipe qui installe et qui nettoie le lendemain.

Merci aux sponsors.

Merci à l'entreprise Martin Diffusion de St germain-le-Châtelet.

Merci au public avec ses petits mots d'encouragement et pour sa présence .

Merci à tous et rendez-vous en juillet 2020 avec ses 5 jeudis d'animation.

CONTACTS

Guy HEIDET : 06.67.00.07.82 } Noëlle GIRARDEY : 06.59.91.42.08

ASSOCIATION 'POURQUOI PAS'

L'association POURQUOI PAS est toujours pleine d'entrain malgré une baisse d'effectif.

Une chose est sûre les bourses diverses attirent de plus en plus de monde : les inscriptions dépassent largement le nombre de personnes que la salle peut accueillir et malheureusement beaucoup de refus sont à deplorer : sachant que la manifestation Vide armoire est passée sur 2 jours soit un week-end complet.

Courant février, nous avons organisé dans la salle communale un diaporama sur l'historique de l'association qui a été créée en février 1977, nombreux sont venus mais le temps nous a manqué pour tout projeter et nous renouvellerons cette journée conviviale en 2020.

Le nettoyage de printemps est toujours d'actualité et nous attendons de plus en plus de participants.

La fin d'année est propice aux réjouissances et commence par la venue du St Nicolas à l'école et sur la place du village, avant de visiter les enfants de St Germain-le Chatelet.

Le président et son équipe vous souhaitent pour 2020 leurs meilleurs voeux sachant que toute personne désirant grossir l'équipe sera la bienvenue.

Le Président Claude GIRARDEY et son équipe





Le calendrier des manifestations

**Dimanche
15 mars**

Premier tour des élections
municipales

Vide Grenier par l'association
AILES

**Dimanche
28 juin**

Second tour des élections
municipales

**Dimanche
22 mars**

**Les jeudis
2-9-16-23
et 30 juillet**

les Jeudis Musicaux par La
Germinoise

**Samedi 28
et Dimanche
29 mars**

Vide Armoire par l'association
Pourquoi Pas

Vide Armoire par l'association
Pourquoi Pas

**Samedi 24
et Dimanche
25 octobre**

Nettoyage de Printemps par
l'association Pourquoi Pas

**Samedi
18 avril**

**Mercredi
11
novembre**

Cérémonie de commémoration
au Monument Aux Morts, suivi du
verre de l'amitié offert par votre
municipalité

**Vendredi
8 mai**

Cérémonie de commémoration
au Monument Aux Morts, suivie
du verre de l'amitié offert par
votre municipalité

Bourse aux jouets par
l'association Pourquoi pas

**Dimanche
15
novembre**

Concert de La Biche à l'église
de Saint-Germain-Le-CHâtelet,
organisé par Monsieur Darriet.

**Samedi
6 juin**

**Vendredi
4
décembre**

Visite de Saint Nicolas par
l'association Pourquoi Pas

Hommage

AU REVOIR BERNARD

Bernard Groboillot nous quitté au printemps 2019. Enfant du village, devenu son doyen également, il en était aussi la mémoire.

Ce passionné d'histoire a su transmettre son savoir à travers ses articles retraçant le passé de Saint-Germain-le-Châtelet qui étaient régulièrement publiés au sein du bulletin municipal.

C'est également grâce à son impressionnante collection de photos de classe que nous avons pu retrouver les minois de nos parents ou grand-parents ayant fréquenté les bancs de l'école de Saint-Germain-le-Châtelet.



Et c'est encore Bernard qu'on interrogeait lorsqu'il y avait lieu de baptiser une rue ou une impasse, tellement sa connaissance de notre village était parfaite.

Notons aussi son passionnant récit de la libération de Saint-Germain-le-Châtelet, qui nous a permis de revivre ces moments de joie de novembre 1944.

La mémoire de Bernard et son implication dans la vie du village vont nous manquer, et nous tenions par ces quelques mots, à lui rendre hommage.

Nostalgie

LE TRAM (texte de Bernard GROBOILLOT)

Au début de ce siècle, pour se rendre à Belfort, il fallait prendre la voiture postale ou bien, et c'était le plus fréquent, les gens s'y rendaient à pied.

Aussi, quel événement, quand il fut question de mettre en service un tramway qui, venant de Rougemont, passerait plusieurs fois par jour dans notre localité.

En projet depuis 1892, le tracé définitif est adopté en 1906. En 1907, le conseil municipal donne un avis favorable au passage de ce chemin de fer à voie métrique et à vapeur. Mais, sur intervention de la SACM de Belfort, la traction vapeur sera remplacée par des motrices électriques.

Pour permettre l'installation des voies et des caténaires, en janvier 1910, on coupe 54 ares de forêt communale au Petit Bois et en avril de la même année, on abat 39 arbres en bordure de la route départementale.

La ligne Belfort - Rougemont

Longue de près de 20 km, elle est mise en service le 15 mai 1913. Partant de Belfort puis Offemont, elle dessert six localités de la Baroche puis arrive à Les Errues. Là, elle se divise en trois embranchements. Un pour Etueffont, le second pour Lachapelle et le troisième pour Rougemont. Donc en partant de Les Errues cette ligne suit la route nationale puis la traverse après le passage du pont de La Madeleine. Ensuite, elle passe à Saint-Germain en longeant la gauche de la route. A la sortie nord, elle revient à droite pour suivre un tracé plus rectiligne et presque plat, ce qui nécessite de gros travaux de nivellement jusqu'au village de Romagny. Cette ligne sera en service jusqu'en juin 1934.

L'exploitation

Chaque rame de ce tramway est composée d'une automotrice comportant : une cabine de conduite à chaque extrémité, un compartiment de 18 places et un de 12 places. Une ou plusieurs voitures pour voyageurs de 30 places assises (banquettes en bois). Un ou plusieurs wagons à marchandises. Chaque jour, il y a trois passages dans le sens Rougemont-Belfort et trois dans le sens Belfort-Rougemont. Cette traversée du village n'est pas sans inconvénients, il faut que les cyclistes apprennent à ne pas tomber en passant sur les rails. Les cultivateurs doivent surveiller leurs attelages, il arrive que ceux-ci se trouvent nez à nez avec le tram. Plus grave, un soir un homme du village a été renversé, il a eu la main coupée. Et quand, pour raison économique, on emploie la traction vapeur, le conseil municipal demande la suppression de cette énergie trop bruyante. De plus, en actionnant exagérément le sifflet avertisseur, les chauffeurs prennent plaisir à effrayer le bétail. Le conseil demande également que dans la localité la vitesse soit réduite à 6 km/heure.

La gare

Chaque village traversé possède une gare : un bâtiment comprenant une salle d'attente et le bureau du chef de gare avec guichet pour l'achat des billets de transport. Ce bâtiment est flanqué d'un local avec quai pour entreposer les petites marchandises. Et aussi une voie de stationnement avec aiguillage pour les wagons en attente de déchargement.

La gare de Saint Germain était située en face de la bascule. Après l'arrêt définitif de ce tramway, le terrain et la gare ont été rachetés par la commune en 1937. Puis les bâtiments vendus pour la démolition en 1938.

Nostalgie

MÉTIERS D'AUTREFOIS

(texte de Bernard GROBOILLOT)

Dans les temps très anciens notre village vivait en autarcie, c'est-à-dire que l'on consommait ce que l'on produisait.

Avec l'avènement du tissage, il s'est créé plusieurs commerces : Bobay François Joseph et Reiniche Désiré étaient cabaretiers en 1870.

Bobay Pierre dit fils et Belet François tenaient cabaret en 1878.

Il y avait deux épiceries : chez Belet au 30 rue principale, chez Wachter au 2 rue des Cornay, en 1920 après le décès de Pierre Wachter c'est devenu le café restaurant Xavier Pequignot.

Il y avait aussi à cette époque le café restaurant Emile Jolissaint du 17 rue Principale.

Après la grande guerre, deux boulangeries : Pierre Navech au 1 rue des Prés, Joseph Wust au 31 rue principale qui faisait également des pâtes alimentaires.

A ce même numéro, il y a eu le café Clavey, puis en 1936 le café restaurant «Au Châtelet chez Mettenet »

Dans la rue du Moulin au n° 14, le café Périat, situé près du tissage, il y avait foule les soirs de paye. Ce café a fermé en 1935 en même temps que le tissage.

1925, ouverture de l'épicerie Bobay à côté du café puis la boulangerie Paul Navech et ensuite Yves Navech.

Au cours des années trente, la famille Bailly ouvre une épicerie au 1 bis rue du Moulin.

Actuellement tous ces commerces ont disparus.

Il y avait aussi les commerçants ambulants, en 1936 le conseil municipal crée une taxe : les bouchers paieront 2 francs par semaine, les autres commerçants avec voiture 1 franc, avec charrette 0.50 franc.

Et puis il y avait les colporteurs.

Colporteurs de café

« Au planteur de Caiffa » cet établissement parisien avait des succursales dans toute la France. Au début du siècle, il y avait un magasin Caiffa à Rougemont le Château et le dépositaire faisait des tournées dans les villages des environs.

Comme tous les Caiffa, il avait une poussette aux couleurs vives avec trois roues cerclées de fer et bien sûr peinte en jaune, la fameuse marque au planteur de Caiffa.

La qualité de son café surchoix s'expliquait par un procédé nouveau de torréfaction qui faisant le prestige du café Caiffa. Et puis vendu en sachets étanches, il conservait tout son arôme. Alors qu'à cette époque, dans nos épiceries il était en sacs, vendu au poids et quelque fois même pas torréfié.

Le Caiffa vendait également un peu d'épicerie, aussi des produits plus exotiques. Les gens guettaient ce colporteur qui arrivait dans chaque village toujours le même jour de la semaine. Balades d'agrément à la belle saison, les tournées se changeaient en calvaire durant les froidures.



Au fil des années et dans certaines régions les Caiffa se sont modernisés, d'abord avec des voitures hippomobiles puis automobiles. Cela jusqu'en 1940 où à cause des restrictions ce colportage a cessé.

Ensuite cette marque a été reprise par la « Maison du café ».

Nostalgie

Le Germain

Il était né à Saint Germain le 29 août 1883 au n° 6 de la rue principale où son père avait une entreprise de tournage sur bois. Dans cet atelier familial on fabriquait des pièces détachées pour les métiers à tisser, pour les menuisiers et les marchands de meubles.

Germain était handicapé de naissance, une main atrophiée et des difficultés pour marcher et pour s'exprimer. Il ne pouvait donc pas travailler à l'entreprise familiale. Alors il s'établit colporteur.

Avec une petite charrette à quatre roues qui contenait toute sa fortune, il allait de maisons en maisons, de villages en villages proposer ses marchandises.

Oh ! c'était peu de chose, de la mercerie, des aiguilles, du fil DMC ou Tête de Cheval, des lacets, de l'élastique, un peu de papeterie, des carnets, des cartes postales et puis les almanachs le Pèlerin, le Messager boiteux. Les gens achetaient par nécessité bien sûr, mais aussi un peu par charité.

Il logeait dans les fermes sur la paille, dans la grange en été, dans l'étable en hiver où il faisait plus chaud. Pour les repas souvent



il se faisait inviter par les fermiers, mais il n'était pas difficile à nourrir, son régal c'était un fromage avec des vers « Son la moyu » (c'est le meilleur) disait-il. Quand on le voyait écraser les asticots sur son pain pour faire une tartine, nous les gosses on se sauvait. Pour la toilette, c'était dehors à la pompe et l'auge de la ferme.

En 1940, au printemps, par peur des Allemands, il prit la route de l'exode.

Il est décédé, on ne sait dans quelles circonstances à l'hôpital de Vigeois en Corrèze en Août 1940. Il est au cimetière de cette ville.

Le lunetier

Il avait une grande boîte plate en bois vernis, à l'intérieur une cinquantaine de paires de lunettes, bien alignées. Il mettait cette boîte en bandoulière et il faisait ses tournées dans les villages.

Chez les gens, il ouvrait la boîte et on venait essayer les lunettes jusqu'à ce qu'on en trouve une paire à sa convenance. Pour cet essai il avait un vieil almanach car il n'y avait pas de quoi lire dans toutes les maisons.

Quand l'essai était concluant, on lui redonnait les anciennes lunettes inutilisables, quelques piécettes et l'affaire était faite.

Il disait : « i ceu avu a Bouet, a r'voyan to çiaie » je suis allé à Bourg, ils revoient tous clair !

Quand il y avait un décès il venait chercher les lunettes du défunt car disait-il, il n'en a plus besoin et c'était toujours ça de gagné.

Le drame c'était quand on cassait ses lunettes, en ces temps là elles étaient fragiles. Il fallait attendre le passage du lunetier pour en avoir une autre paire et puis cela coûtait.

Sur les chemins d'antan, il défilait également en plus des colporteurs et des commerçants en tournée toutes sortes de travailleurs itinérants qui proposaient leur savoir faire.

Et c'était tous ces gens sans attaches qui par leurs allers et venues rompaient l'isolement des villages et les reliaient au reste de la région.

NAISSANCES

Notre commune a accueilli courant 2019 huit nouveaux nés:

Elyna MORTUAIRE,
née le 13 janvier 2019 de Nicolas MORTUAIRE et
Gaëlle DELAGRANGE

Sarah BENEL,
née le 05 avril 2019, de Jean-Philippe BENEL et
Déborah DURRENWACHTER

Olympe JACOTOT AZEMARD,
née le 10 avril 2019, de Sébastien AZEMARD et
Emilie JACOTOT

Maximilien BEURRIER JACQUOT,
né le 17 avril 2019, de Matthieu BEURRIER et
Emilie JACQUOT

Lizzie NOLE,
née le 16 juillet 2019, de Nicolas NOLE et Mélinda
SCAPIN

Léana KOEHL,
née le 23 juillet 2019, de Valentin KOEHL et
Virginie GARCIA

Aria MEISTER,
née le 1er août 2019, de Mathieu MEISTER et
Aurélie FURTER

Elsa LORIA,
née le 21 août 2019, de Michaël LORIA et Virginie
MASSON

DÉCÈS

Nous ont quitté en 2019 :

Mme Yvonne CHARLE, née BURGUY,
le 10 février 2019 à l'âge de 86 ans

Mr Bernard GROBOILLOT , le 27 avril 2019 à
l'âge de 91 ans

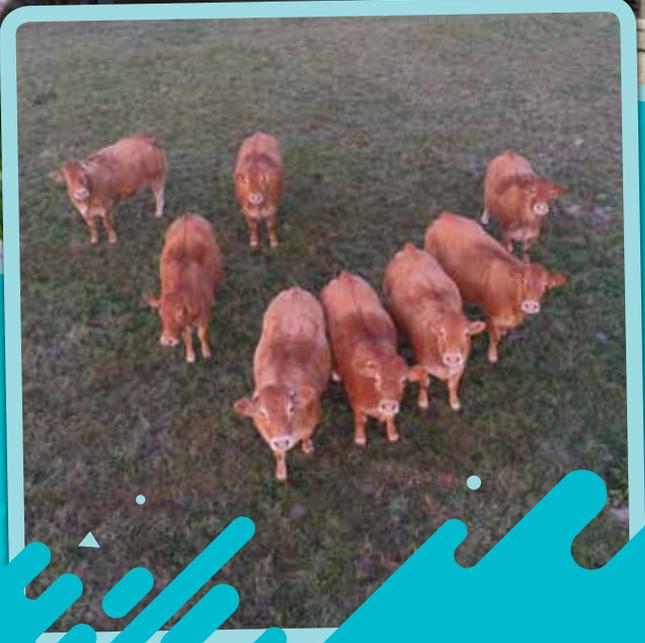
Mr Bernard DAVID, le 15 août 2019, à l'âge de 89
ans

MARIAGES

**Nous avons également eu l'honneur de célébrer
deux mariages courant 2019 :**

Laureline CHURLET et Rachid TCHINA, le 13
juillet 2019

Emilie BOFFY et Tristan EGLOFF le 07 septembre
2019



LA MAIRIE

3 Rue de Bourg - 90110 Saint Germain Le Châtelet

Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr - Téléphone : 03 84 23 71 92 - www.saint-germain-le-chatelet.fr